

Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge

Promouvoir une vie active durable



#EUhealthyworkplaces

www.healthy-workplaces.eu

Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»

Appel à candidatures



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail



Lieux de travail sains

Promouvoir une vie active durable

Le travail fait partie de la solution au vieillissement de la population active en Europe et n'est pas une entrave à la résolution de cette problématique. Le travail peut être bénéfique pour la santé physique et mentale des personnes. La promotion du travail durable et du vieillissement en bonne santé peut avoir pour résultat une main-d'œuvre en meilleure santé et plus motivée, une diminution de la rotation du personnel et de l'absentéisme et une productivité accrue de l'entreprise.

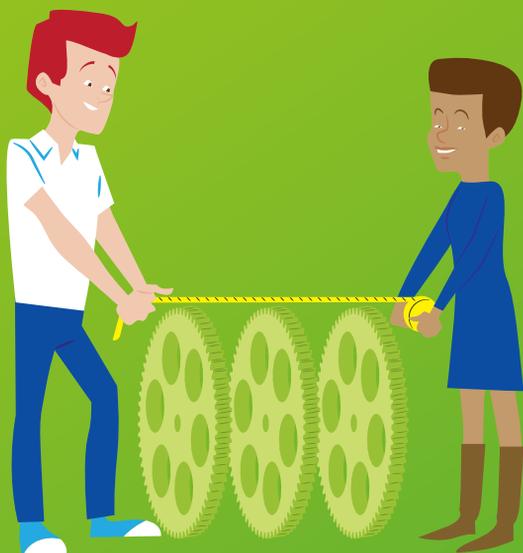
Cette campagne vise à sensibiliser à l'importance de bien gérer la santé et la sécurité au travail (SST) tout au long de la vie professionnelle et d'adapter le lieu de travail aux capacités de chaque personne — que ce soit au début ou à la fin de la carrière du travailleur. La gestion de la SST et la prise en compte de la diversité de la main-d'œuvre peuvent servir l'objectif de vieillir en bonne santé et d'atteindre la retraite en bonne santé.

La campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017 vise à :

- promouvoir le **travail durable** et le **vieillessement en bonne santé**, ainsi que l'importance de la prévention tout au long de la vie professionnelle;
- aider les employeurs et les travailleurs (notamment des petites et des microentreprises) en leur fournissant des **informations** et des **outils pour gérer la SST** dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre;
- faciliter l'échange d'informations et de **bonnes pratiques** dans ce domaine.

Pour plus d'informations sur la campagne, veuillez consulter le site:

www.healthy-workplaces.eu



La promotion de pratiques professionnelles saines auprès des jeunes travailleurs favorise le travail durable.



L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) invite les candidats à la 13^e édition des **Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» en matière de sécurité et de santé au travail** à soumettre leur dossier. Dans le cadre de la campagne «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» 2016-2017, ce concours vise à identifier les organisations qui contribuent de manière innovante et remarquable à la promotion de la santé et de la sécurité au travail dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre.

Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»

En coopération avec les États membres et les présidences du Conseil de l'Union européenne, l'EU-OSHA organise les **Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»** en parallèle avec sa campagne «Lieux de travail sains». Les prix sont une composante essentielle de chaque campagne et contribuent à démontrer les bénéfices associés à de bonnes conditions en matière de sécurité et de santé au travail, tout en servant de **plate-forme pour le partage d'informations et la promotion des bonnes pratiques en Europe.**

L'édition 2016-2017 des Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» vise à faire connaître des exemples phares d'organisations qui **gèrent activement la sécurité et la santé au travail dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre.** L'EU-OSHA est actuellement en quête d'exemples illustrant une **approche globale** de la gestion de la

SST et la **prévention des risques dans une perspective étendue à la vie entière** afin d'assurer le vieillissement en bonne santé au travail. Le jury examinera également le caractère **durable et transférable** des projets.

Toutes les parties prenantes européennes sont encouragées à participer, des employeurs aux travailleurs en passant par les intermédiaires tels que les partenaires sociaux, les professionnels de la sécurité et de la santé et les conseillers en SST sur le lieu de travail.

Lors d'une cérémonie qui se déroulera en avril 2017, les prix seront décernés aux gagnants tout en rendant hommage aux réalisations de tous les participants. Tous les projets récompensés et salués seront décrits en détail dans une publication qui sera largement diffusée dans toute l'Europe et promue sur le site internet de l'EU-OSHA.



Des lieux de travail sains et productifs répondent aux défis liés au vieillissement de la main-d'œuvre.



Quels types d'exemples de bonnes pratiques peut-on présenter?

Tous les exemples concrets d'une gestion efficace de la SST dans le contexte d'effectifs vieillissants peuvent être présentés. Les projets doivent clairement **décrire comment de bonnes pratiques de gestion des âges ont été mises en place** sur le lieu de travail et les résultats obtenus concernant notamment les aspects suivants:

- la façon dont la diversité des âges est prise en compte dans la gestion de la SST et dans la gestion des ressources humaines (par exemple via des politiques de gestion des âges);

- l'évaluation des risques en fonction de l'âge et l'adaptation du lieu de travail en conséquence;
- le développement et la mise en œuvre d'interventions et/ou d'outils pratiques de gestion d'une main-d'œuvre vieillissante;
- les mesures ou politiques de retour à l'emploi et de prévention de l'incapacité;
- les mesures spécifiques ciblant les travailleurs âgés et/ou les dangers et les risques spécifiques aux travailleurs âgés.



Un lieu de travail bien conçu et une bonne organisation du travail sont bénéfiques pour tous les groupes d'âge.

Que doit démontrer une candidature?

Le jury tripartite recherchera des données probantes concernant:

- une approche globale de la SST, couvrant tous les aspects de la gestion des âges sur le lieu de travail;
- une approche de la prévention fondée sur le parcours de vie;
- des améliorations réelles et démontrables en matière de sécurité, de santé et de bien-être au travail;
- une participation et un engagement efficaces des travailleurs et de leurs représentants;
- la priorité donnée aux mesures collectives, centrées sur les personnes (actions de promotion de la santé conjuguées avec celles de protection de la santé);
- le caractère durable de l'intervention;

- la transférabilité à d'autres lieux de travail (dans d'autres États membres, dans d'autres secteurs et dans des entreprises de différentes tailles);
- l'actualité (l'intervention doit être récente ou ne pas avoir fait l'objet d'une large publicité).

En outre, l'intervention doit être conforme aux exigences législatives applicables de l'État membre dans lequel elle est mise en œuvre et, idéalement, dépasser ces normes minimales requises. Les produits, outils et services développés à des fins commerciales ne seront pas pris en considération dans le concours.

Pour vous informer sur les bonnes pratiques récompensées les années précédentes, consultez le site de l'EU-OSHA au moyen du lien suivant: <https://osha.europa.eu/fr/healthy-workplaces-campaigns/awards/good-practice-awards>



Le vieillissement en bonne santé nous concerne tous.



Qui peut participer?

Les candidatures au concours des bonnes pratiques peuvent être soumises par des organisations des États membres de l'UE, des pays candidats, des pays candidats potentiels et des États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ainsi que par:

- des entreprises ou des organisations individuelles de toutes tailles;
- des prestataires de formation et des membres de la communauté enseignante;
- des organisations patronales, des associations professionnelles, des organisations syndicales et des organisations non gouvernementales;
- des services régionaux ou locaux de prévention des risques liés à la sécurité et à la santé au travail, des services d'assurance et d'autres organisations intermédiaires;
- des partenaires officiels de la campagne.

Comment participer?

Si vous êtes une organisation paneuropéenne ou multinationale et un partenaire officiel de la campagne, vous pouvez adresser votre candidature directement à l'EU-OSHA. Concernant les modalités de participation au concours au niveau européen, veuillez vous adresser à gpa@healthy-workplaces.eu

Toutes les autres candidatures sont d'abord évaluées au niveau national par le réseau de points focaux de l'EU-OSHA. Les lauréats nationaux participent au concours paneuropéen, qui permettra de sélectionner les superlauréats.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur la participation, veuillez vous adresser au partenaire du réseau de votre pays. Pour identifier et contacter votre point focal national, consultez le site:

www.healthy-workplaces.eu/fops



*Suivez-nous sur Twitter
#EUhealthyworkplaces*

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu plus sûr, plus sain et plus productif où travailler. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence effectue des recherches, élabore et diffuse des informations fiables, impartiales et objectives sur la sécurité et la santé, en mettant en place un réseau avec des organisations de toute l'Europe afin d'améliorer les conditions de travail.

L'EU-OSHA organise par ailleurs les **campagnes «Lieux de travail sains»** qui s'étendent sur deux ans, bénéficient du soutien des institutions de l'Union européenne et des partenaires sociaux européens, et sont coordonnées au niveau national par le réseau de points focaux de l'Agence. La campagne 2016-2017, «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge», vise à aider les employeurs à faire face aux défis posés par le vieillissement de la main-d'œuvre et à sensibiliser à l'importance d'un travail durable tout au long de la vie professionnelle.



Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

C/Santiago de Compostela 12
48003 Bilbao — ESPAGNE
www.healthy-workplaces.eu